

## Licenciement economique abusif

## Par **sebus**, le **06/12/2012** à **19:55**

Bonsoir à tous, alors voici ma question.

Suite à des mauvais chiffres d'affaires de mon entreprise (qui dépend d'un groupe international) fait une coupe dans l'effectif. Donc on me fait savoir que je vais etre licencié, et aujourd'hui j'ai eu mon entretien préalable avec mon big oss pour négocier mon licenciement. A soivaoir que je suis graphiste dans cette boite, depuis 3 ans et 8 mois au 1er decembre. Je ne touche que 1295€ par mois. Bref, là ou le bas blaisse, c'est que je voulais un licenciement economique mais du coup ils ne veulent pas negocier une prime en plus histoire de ne pas me laisser choire comme ca, la veille de noel...

Sauf que, je ne suis pas le dernier arrivé, je suis pas le plus gros salaire a mon poste, et je suis papa d'une petite fille depuis 13 mois. ah oui, mes patrons m'ont proposé comme accord arrangé doublé mes indemnités legales qui se montent à 1500€... donc en gros 3000€ pour fermer ma bouche... et ne pas aller aux prud'homme... Que dois je faire?